

## AUTOCARS

### MUSIQUE MECANIQUE - CONTRAT ANNUEL

#### Avec autorisation au préalable

Indice prix à la consom. 109,49 (Base 100 = 2013)  
à partir du 01.01.2021

Tarif audio	Montants (€)
Membres F.B.A.A.* Montant <b>par place</b> et par an	0,74
Non-membres F.B.A.A.* Montant <b>par place</b> et par an	1,34

Supplément audiovisuel (vidéo, dvd,...)	Montants (€)
Membres F.B.A.A.* Montant <b>par car</b> et par an	16,52
Non-membres F.B.A.A.* Montant <b>par car</b> et par an	29,81

**N.B.** : Un contrat séparé est à établir pour les cars équipés de vidéos, DVD, ...

Le nombre de places à prendre en considération par exploitant est le nombre total de places des cars figurant sur la liste "Autocars C2", établie par le ministère des Communications (Service du transport de Personnes).

### Exploitations temporaires

Exploitation temporaire ininterrompue de **maximum un trimestre** : 50% du tarif annuel susmentionné

Exploitation temporaire ininterrompue de **maximum un semestre** : 75% du tarif annuel susmentionné

\*F.B.A.A. : Fédération Belge des Exploitants d'Autobus et d'Autocars.

Les montants mentionnés ci-dessus sont exprimés en € et sont à majorer de la T.V.A. de 6 %.